

Case

FR

6983



M + W 14202



LE COMTE DE MIRABEAU

*Député d'Aix en Provence.*

*A Paris chez Le Vachez, sous les Colonnades du Palais Royal, N<sup>o</sup> 258.*

F. 11

Cue  
FR C.  
6983

**P R É C I S**  
DE LA VIE  
OU CONFESSION GÉNÉRALE  
DU COMTE DE MIRABEAU ,  
FRANCOIS.

Voilà, je l'avoue, le plus impudent, & le plus lâche coquin qui soit dans les trois royaumes : nos dogues-mordent par instinct de courage, & lui par instinct de bassesse.

L'Écossaise, acte 2, Scene 4.

J'ai cru que cette épigraphe tirée de Voltaire, pouvoit convenir à l'illustre auteur de cette brochure : c'est au public à décider si j'ai bien choisi : le seul défaut que j'y trouve ; c'est qu'elle ne désigne bien expressément qu'un seul d'entre tous les talens, que le Ciel a départi à son plus étonnant ouvrage. (Note de l'Éditeur.)

Augmenté d'un arrêt de la Cour, contenant les troubles de Marseille, &c. Et du nouveau Messie de Provence & de ses douze Apôtres.

**A M A R O C ,**

De l'Imprimerie Impériale ;

*Et se trouve ,*

En Europe, dans les Capitales.

En France, par-tout.

A Paris, chez le Jay, au Bonnet de Moÿse, à la Grotte Flamande, au Palais-Royal.

En Provence, dans les Communautés.

A Marseille, au Cercle du Commerce, & au Parterre de la Comédie.

*Prix---Rien.*

M. DCC. LXXXIX.

1853

THE NEWBERRY LIBRARY

CHICAGO

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



## PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

SA Majesté Marocaine m'ayant fait l'honneur de me choisir pour présider à l'impression de cet ouvrage, j'en ai, par ses ordres, fait tirer dix mille exemplaires, pour être envoyés en Europe, où je suis persuadé qu'ils seront favorablement accueillis. La réputation de l'auteur, la certitude de la vérité de tous les faits, en font de sûrs garans. De plus, S. M. entend qu'ils soient distribués *gratis*, ce qui ne peut nuire au succès; cet opuscule a l'avantage de réunir en quelques pages à-peu-près tous les excès dont l'homme est capable, & il servira au moins à éviter des recherches fastidieuses & fatigantes à ceux qui voudront connoître tous les degrés & tous les genres de perversités.

Je ne puis ni dois me permettre de censurer la conduite de mon maître; mais il me semble que les docteurs de la faculté se sont un peu pressés d'asseoir leur opinion, qui a déterminé les ordres de l'Empereur. J'ai vu pendant mon séjour en France, des étres universellement reconnus pour hommes

en qui j'ai trouvé une grande analogie avec notre héros. *Linget, Beaumarchais, Morande, Rivarol*, vendent leur plume, leur opinion, et reçoivent des coups de bâton, *comme lui*. *Desfrues* se faisoit un jeu du poison & du faux, *comme lui*. *Receveur, d'Hémery* ont été les espions du gouvernement & de la police, *comme lui*. *Vingt Bandits* qui ont péri par la corde, ont volé, *comme lui*. Il a donc, me dira-t-on, réuni en sa personne, les forfaits de plusieurs scélérats? Sans doute; mais cela ne prouve rien, sinon qu'il est lui-même le plus grand de tous. Or, je persiste à croire qu'il n'en est pas moins homme. Je dis plus: il fera honneur à son fieu, à son pays: son nom passera à la postérité la plus reculée, & on oubliera ses prédécesseurs, pour ne se souvenir que de celui qui les a tous surpassés. *Ravaillac, Damien, d'Entrecasteaux* & tant d'autres qui êtes célèbres pour n'avoir commis qu'un crime: qu'êtes vous auprès du Comte de Mirabeau?

---

# CONFESSION GENERALE

D U

COMTE DE MIRABEAU.

**J**E touche au moment terrible ou l'homme se voit tel qu'il est : je frémis de descendre dans mon cœur : je me fais horreur à moi-même : pour la première fois je connois les remords ; je m'aperçois que la conscience, la vertu, ne sont point des êtres de raison, comme je l'ai cru jusqu'à ce moment, & quoique mes écrits soient pleins de ces noms sacrés, répétés sans cesse, mes actions ont bien prouvé que j'étois dans la bonne foi ; mais le voile se déchire, & l'abyme ouvert sous vos pas, se montre à mes yeux effrayés dans toute son étendue. Cependant si quelqu'un doit profiter de mes crimes, où si on l'aime mieux, des erreurs de ma jeunesse, prêt à descendre dans la tombe, & à y descendre d'une manière bien peu chrétienne, je goûterai encore un instant de bonheur, si j'ai la consolation d'avoir expié en quelque sorte par ma mort, une légère partie des maux innombrables que j'ai causés depuis que j'existe. Ces réflexions ; jointes à des raisons très-puissantes, me décident à profiter du peu de tems qui me reste, pour donner au public le détail abrégé de ma vie, qui à la vérité, ne fera qu'un tissu d'horreurs de toute espèce ; aussi je prévient mes lecteurs que je ne m'appesentirai pas sur ces

hideux objets ; je ménagerai leur délicatesse ; que je ne ferai que repeter ce qu'ils ont appris par la voix publique , accoûtumée des long-tems à publier mes forfaits.

On trouvera , peut-être , que mes reflexions sur ma propre conduite , sont séveres , & par conséquent peu naturels ; mais j'avertis que j'ai abjuré une fausse honte , & que je me suis jugé précisément , comme j'aurois jugé un homme qui m'eût été tout à fait étranger.

Quoique mes actions aient toujours démenti ma naissance , je n'en suis pas moins gentilhomme provençal. Mes premières années se sont passées comme celles de tous les enfans de mon espece ; je n'en parlerai pas : parvenu à l'âge ou l'on choisit un état , on me fit embrasser le seul qui convint à un aîné de famille. J'entraï au mousquetaires & delà dans un régiment de cavalerie. Mais je m'apperçus bientôt que ce métier ne me convenoit nullement , & que j'avois plus de goût pour la plume que pour l'épée. Comme j'ai toujours été grand observateur , j'observai que la premiere de ces armes étoit moins dangereuse que l'autre , devoit être préférée. Je renonçai donc , non à porter l'épée , mais à m'en servir. Il se présenta pourtant quelques années après une occasion dont je parlerai tout à l'heure , où je voulus me rappeler que j'avois porté un uniforme ; mais j'eus beau monter mon imagination qui fait se prêter à tout , je ne pus la mettre au point où je la voulois , & ce combat d'un genre si peu fait pour moi , ne fit qu'ajouter un fleuron à l'immense couronne qui ceint ma détestable tête.

Me destinant à éclairer l'univers , à écrire sur

tout , je voulus tout connoître , César , Socrate , Frédéric , furent mes modèles ? Ah , mes amis , vous devinez en quoi : il étoit écrit que je rassemblerois en ma personne tous les vices : aucun ne m'a manqué : je m'y connois , vous pouvez m'en croire .

Le tems arriva où il fallut songer à m'établir , quoique mon pere eût prévenu les parens de ma future , que j'étois un sujet détestable , quoique je lui en eusse donné à elle même , des preuves indubitables , avant de l'épouser , mon sort fut uni à celui d'une demoiselle de qualité , fille unique , riche & aimable . Hélas , son pere voulut ignorer ( & il étoit le seul en Provence ) que par cette union fatale , il sacrifioit ce qu'il avoit de plus cher au monde .

Je n'entrerai pas dans le détail des mauvais procédés de toute espee que mon épouse eut à essuyer de ma part : elle fut battue ; trompée mille fois , & acquit bientôt l'affreuse certitude que son mari étoit un homme exécrationnable & complètement déshonoré . Je demande s'il est un supplice plus affreux pour une femme qui pense bien .

M'étant imaginé que j'étois un grand seigneur , je voulus en avoir le train , & je contractai des dettes considérables ( 1 ) qui forcerent ma famille de me faire enfermer au château d'If . Je trouvai moyen de m'en échapper avec l'aide de la Cantiniere ; ce qui étoit à merveille ; mais ce dont le public ne fut pas également satisfait , c'est que j'emmenai la femme avec moi , & volai 4000 liv. au mari ; petite erreur de jeunesse qui a été le prélude des horreurs que j'ai commises dans la suite , mon aventure avec un Gentilhomme de Provence à qui j'eus l'infamie de donner des coups de bâton , quoiqu'il eût pu par

son âge, être mon grand père; cette aventure, dis-je, avoit déjà précédé. Mes parens eurent le crédit d'assoupir cette affaire qui ne fit que me deshonoré.

Mafuite n'eut pas tout le succès que j'en espérois: je fus repris & mis à Pontarlier en Franche-Comté. Il fa'loit, pour être en règle avec moi-même, enlever une femme, & voler le mari. Je n'y manquai pas. Mde. le M. fut assez crédule pour s'abandonner au monstre qui devoit la perdre: elle me suivit après que nous eûmes forcé le secrétaire de M. le M. & volé environ 10000 livres; nous nous sauvâmes en Hollande, où je fus bientôt ennuyé d'une femme à qui je devois tant. La reconnaissance n'est pas faite pour un cœur comme le mien. Ses parens crurent pouvoir me faire des propositions avantageuses pour la leur livrer; je ne trompai pas leur attente, & je consentis sans peine à ce qu'ils voulurent. Sous le prétexte d'une partie de plaisir, je la conduisis dans une Ville neutre, où elle fut arrêtée. Pendant l'opération, je me tapis bravement dans la cheminée, dont je ne sortis qu'après la conclusion totale; j'avois eu soin de voler à ma malheureuse compagne, l'argent & les bijoux qui lui restoient (2), sachant bien qu'ils lui devenoient inutiles; j'y joignis la somme que me valut mon nouveau forfait; tel étoit mon égarement, que je m'applaudis de mon détestable ouvrage, que j'ai remercié le ciel de m'avoir donné tant d'esprit, & sur-tout le talent d'en faire un si bon usage. Les parens de Mde. le M., qui fut enfermée dans un couvent, avoient mis dans leur marché qu'ils se désisteroient de leurs poursuites: ils tinrent parole (3) mais les

miens n'avoient rien promis. Les Etats d'Hollande touchés de mon sort, (ils ont bien changé à mon égard depuis ce temps-là) eurent la bonhomie de s'intéresser en ma faveur, & demandèrent que je ne fusse enfermé que peu de temps. Je le fus au donjon de Vincennes, où n'ayant plus ni femme à séduire, ni mari à voler, ma rage d'écrire se réveilla, & je composai mon livre des Lettres de cachet, où le nom de Chien enragé, que je possédois déjà, est justifié à toutes les pages. On a dû bien rire quand j'ai été reconnu pour l'auteur de cet ouvrage. » Un homme qui a mérité dix fois dans sa vie d'être pendu, se plaindre des Lettres de cachet qui l'ont sauvé de la potence: c'est une vraie derision, & il semble qu'il auroit dû au contraire leur élever un autel ». Ces réflexions, toutes naturelles qu'elles étoient, ne me frappèrent point alors; j'étois dans la classe des gens d'esprit qui n'ont pas le sens commun; mais à présent je vois les choses comme elles sont. Je conviens que ces plaintes incroyables dans ma bouche, ont pu faire douter que je fusse réellement l'auteur de ce livre. On sait que je dois tout dire: je suis seul auteur de la partie historique, de ce qui regarde les Porte-clefs, les Marmitons, le Gouverneur: la partie contentieuse étoit au-dessus de mes forces: je n'ai pourtant pas été aidé; comme on pourroit le croire, on me l'a donnée toute faite, ce que j'ai trouvé beaucoup moins fatigant.

Sorti de Vincennes, j'appris que Mde. de C. ma sœur, avoit à se plaindre de son mari, & que leur rupture avoit même éclaté. Je n'omis rien pour rendre leur réunion impossible, & j'écrivis à ma sœur plusieurs lettres, où je lui faisois en-

tendre que son mari étant un homme nul, dont la perte seroit sans conséquence pour la société, je croyois qu'on pouvoit, en conscience, aider à la lettre pour s'en défaire, en un mot, l'empoisonner; conseil bien digne d'un scélérat qui avoit voulu traiter ainsi son pere (4); d'ailleurs, en cette occasion, je regardois le simple avis comme une bagatelle, puisque j'aurois volontiers aidé à l'exécution, s'il l'eût fallu, c'est-à-dire, si on m'eût payé.

Ce fut peu après que je mis au jour ma conversion, ouvrage dégoûtant, qui acheva de prouver qu'il n'étoit aucun genre d'infamie, auquel mon imagination & ma plume ne pussent se prêter.

Enfin, ma femme excédée de voir son mari errer de cachots en cachots, par-tout flétri, par-tout infâme, voulut séparer son sort de celui d'un homme abominable. Le Parlement de Provence, sans être ébloui par mes charlataneries, (car il eut à tort, la bonté de me laisser plaider ma cause), me condamna, c'est-à-dire, m'ôta la faculté de molester, de rendre malheureuse la personne que je devois chérir le plus. Vers ce temps-là, j'eus deux aventures assez désagréables; la première se passa sur le grand chemin, très-près de la Ville: j'y reçus cent coups de fouet par deux charniers, & devant témoins (5); la seconde fut une affaire d'honneur; (il semble que ce mot me répugne à prononcer) que j'eus avec un Gentilhomme de la Provence; mon courage alla jusqu'à tirer mon épée du fourreau; mais c'est tout ce que je pus faire. Mon adversaire vit bientôt que je n'étois pas digne de mourir de la main

d'un honnête homme, & par une pitié déplacée, il me laissa la vie, & conséquemment le moyen de commettre de nouveaux crimes.

Ne sachant plus où donner de la tête, j'imaginai de faire ma cour à M<sup>de</sup>. de St.-Huberti, je vécus à ses dépens le plus long-temps qu'il me fut possible, après quoi, selon ma coutume, quand les gens me sont devenus inutiles, je la calomniai, je fis courir des bruits affreux sur son compte; je la traitai, en un mot, comme une personne à qui j'avois des obligations.

Cependant je ne désespérois pas de revenir sur l'Arrêt du Parlement. Je présentai requête au Conseil, & lors de mes visites à ces MM. j'étois accompagné d'une courtisane presque sans chemises, comme moi; cette plate folie avoit fait croire à quelques personnes que j'avois totalement perdu la tête; & quand je voulus, quelque temps après, engager ma femme à reconnoître pour légitimes les enfans que j'avois eus de cette malheureuse, la chose ne parut plus douteuse; j'aurois été trop heureux que mes forfaits eussent pu être attribués au dérangement de ma tête; mais j'ai toujours été un scélérat de sang-froid, bien réfléchi, & par cette raison, un scélérat sans remède.

Ma requête au Conseil fut rejetée comme elle devoit l'être. Ne connoissant pas l'Angleterre, je voulus m'y montrer, étayé de quelques Anglois, que j'avois servis en Provence; malgré leur protection, je fus bientôt connu & chassé des trois Royaumes. Je revins en France après avoir visité les Pays-Bas, Spa, Liège, (où je reçus cent coups de bâton), volé une montre, & fait pour

2000 livres de faux billets, qu'un homme trop facile voulut bien payer pour me sauver de la corde; je lui dois encore cette somme, si les injures que je lui ai prodiguées, par écrit, ne m'ont pas acquitté avec lui.

Le Gouvernement ayant besoin d'un espion, jeta les yeux sur moi, & m'envoya à Berlin (6); j'y entassai les matériaux de mon indigeste compilation de la Monarchie Prussienne, qui m'a valu quelque argent. J'avois voulu faire un gros livre, & assurément j'y ai réussi; ma correspondance secrète; n'a pas eu le même succès: cette production n'est qu'un tissu de calomnies atroces, dirigées contre des gens qu'elles ne peuvent atteindre, & qui sont trop au-dessus d'un vil reptile; je ne cherchois que le débit de mon ouvrage, & les méchancetés mal écrites, se vendant mieux que les vérités bien écrites, je me suis décidé en conséquence (7).

Mon séjour à Berlin fut marqué par une aventure d'un genre toujours fâcheux, quelque accoutumé que l'on y soit. Cette aventure a été peu répandue; mais je ne dois pas la passer sous silence. Me trouvant dans un Café françois, je me mis à pérorer sur l'Empereur, que j'appelois à mon ordinaire, bourreau couronné, extravagant, aventurier. J'avois bien réellement raison: j'aurois cependant mieux fait de me taire; car un grand officier allemand s'avança vers moi, & m'ayant assuré en mauvais françois, que j'étois un J. F., m'appliqua le meilleur soufflet que j'aie reçu de ma vie. Je fis un train épouvantable. On me rit au nez: je gardai donc mon soufflet, l'épithète qu'

Favoit précédé, & j'allai dans mon galetas faire une dissertation sur le pardon des injures.

Revenu à Paris, je me crus obligé d'attaquer des entreprises, dans lesquelles je n'étois pour rien : je me déchainai contre celle des eaux, contre l'agiotage (8); cette dernière querelle m'a coûté cher; l'abbé d'Espagnac m'a couvert d'une turpitude indélébile: plusieurs de mes lettres, où la bassesse, la noirceur de mon ame se montrent à découvert sont entre ses mains, & il n'en pas été avare.

Je ne parle pas de tous les mauvais pamphlets que j'ai fait courir depuis ce temps-là, ils sont innombrables, & la plus grande partie n'est connue que de mon libraire (9); ma lettre à M. de Guibert, sur sa tactique (10) est bonne à quelques égards : aussi les idées ne sont-elles pas à moi : Mirabeau parler tactique, ce seroit arlequin jouant la tragédie.

Quant à ma correspondance avec M. Cerutti, elle m'a couvert de honte ; ma conduite à son égard est réellement abominable ; & partant bien digne de moi : les avis ont été unanimes cette fois-ci, & plus de cent personnes de ma connoissance, ont dit que j'aurois mérité pour cette erreur de jeunesse, une volée de coups de canne ; mais je savois bien que j'avois affaire à un homme qui ne connoît, ainsi que moi, d'autre arme que la plume (11).

Voici la dernière époque de ma vie où je me sois mis en évidence : je vais m'étendre un peu sur les détails, d'autant qu'ils n'ont été connus que très-imparfaitement par des journaux, dont les fameuses auteurs étoient vendus à mes défenseurs, & conséquemment, remplis de mensonges, presque aussi absurdes que les ouvrages eux-mêmes (12).

Au premier bruit des états-généraux ; j'ai cherché tous les moyens possibles de m'y faire députer. J'ai cru que le meilleur, ou pour mieux dire le seul, étoit de me faire nommer par la noblesse de mon pays. Le Commandant de ma province avoit voulu à toute force, être mon parent (13) ; ma famille y avoit consenti de fort bonne grace ; (l'argent rapproche tout,) & mon nouveau parent acheva de me persuader que je n'avois rien de mieux à faire que de venir à Aix. Je m'y transportai donc, & malgré la nullité de mes droits, je pris séance aux états avec les nobles possédans fiefs ; je n'en possédois cependant aucun en propre, (14) & mes preuves, quoique j'eusse fait parade d'une généalogie des plus complectes, auroient à peine pu atteindre aux quatre degrés exigés, si j'eusse été traité à la rigueur. J'ai promis de tout dire ; d'ailleurs, un reste d'amour propre seroit déplacé dans ma position, j'ai eu la force de découvrir des faits bien plus difficiles à avouer. J'avoue donc ce que personne n'ignore en Provence, que dans la ville dont je suis originaire, un de mes auteurs ayant voulu se faire taxer comme noble, perdit son procès, & fut déclaré excellent roturier. Ce fait s'est passé il y a environ 130 ans. Or, il est moins étonnant qu'étant gentilhomme d'aussi fraîche date, je n'aie pu dans le cours de ma vie tenir la conduite, ni adopter les idées propres à cet état. Je fais pourtant que cette excuse n'en est pas une ; aussi je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

Lors donc que j'ai été assis aux états de Provence, j'ai commencé par les déclarer illégaux, inconstitutionnels, non que je le crusse, parce que je savois

bien que le roi les ayant assemblés comme en 1639, les états seuls pouvoient se réformer, ce qui étoit impraticable cette année. Mais j'avois deux raisons bien puissantes pour en agir ainsi ; deux raisons qui m'ont guidé dans tout le cours de ma vie, parler & écrire.

La nature m'avoit doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir dignement les deux fonctions d'orateur & d'écrivain. Quant à la première, d'excellens poumons, une élocution facile, le choix des expressions, auroient suffi pour me faire connoître, quand je n'y aurois pas joint les gestes d'un grand Comédien, l'art de lever les yeux au Ciel que je prenois toujours à témoin de la vérité de mes paroles, & cette adresse dans le débit, qui constitue réellement l'orateur. Il est vrai que tous ces points réunis peuvent également s'appliquer au charlatan (15) : Mais j'étois gentilhomme, & je passois pour un petit Cicéron. Quant à mon style, il est un peu prolix ; j'aurois souvent pu dire en 20 pages, ce que j'ai noyé dans 80 ; mais un manuscrit de 80 pages, se vend quatre fois plus qu'un manuscrit de 28, & voilà l'énigme expliquée. Je ne pourrois pas en dire autant de certaines phrases de mes ouvrages, que je n'ai pas conçues moi-même en les écrivant, mais qui tenant leur place comme d'autres, (16) concourent aussi au but que je me suis uniquement proposé. . . . *auri sacra fames!*

Mon premier objet avoit donc été de me faire nommer député de mon ordre ; mais quelques déboires, quelques mauvais complimens que j'endurais à mon ordinaire, (17) m'annoncerent que je ne serois pas choisi ; la motion dont je viens de parler acheva de me perdre dans l'esprit de la noblesse ; alors j'usai d'un moyen qui réussit que-

quefois, & qui ne surprendra personne de ma part ; je me retournerai, & me déclarai hautement le défenseur du tiers. A Dieu ne plaise que j'aie jamais regardé comme fondées les prétentions de ce troisieme ordre en Provence ; mais je n'envisageois que la députation aux états-généraux ; je ne voulois que m'y montrer ; & il m'étoit fort égal d'y être député par la noblesse ou par le tiers ; je me serois fait prêtre, si j'avois cru pouvoir séduire le clergé.

Dès l'instant que je fus proclamé GRAND ABOYEUR d'utiers, ma cour devint très-nombreuse, & par conséquent très-mal composée ; mes sectateurs les plus ardens, c'est-à-dire, les aboyeurs de la seconde classe, furent un docteur du plat pays, dont la partie la plus saillante me parut être sa perruque. Il crioit comme un énergame, & j'avoue que je n'ai jamais vu en lui, qu'un échappé des Petites-maisons. Si je l'ai gardé dans ma troupe, ce n'a été que par l'empire qu'il avoit pris sur nos moutonneaux subalternes, auprès de qui les meilleurs poumons avoient toujours raison. Il est vrai que l'excessive longueur de leurs oreilles les empêchoit d'être autrement séduits. J'avois aussi attelé à mon char un faiseur de Romans qui se dit gentilhomme : je le veux bien, mais on fait que ses ouvrages ont dû l'accoutumer aux fictions ; ce qui n'en est point une, c'est que sa femme prend ordinairement à Rome par la queue. Chose tout-à-fait contraire aux regles ; je l'en avertis en ami.

Je dois encore faire mention d'un troisieme Stentor, descendu de la montagne, pour être un des instrumens de la grande révolution qui se prépare

pare, seulement dans les cerveaux crueux de ces MM. Celui-ci est très-connu de tous les cabare-tiers, & il a voulu profiter de son ascendant sur eux pour les entraîner dans son parti. Mais ils ont refusé d'écouter ce M. mélange, qui ne les a bien servis que la première année.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé,  
Un tas d'hommes perdus... &c.

On pense bien qu'à l'aide de cette troupe, ma réputation fut bientôt faite. Je pérorois dans l'assemblée des Etats, & tout de suite après, je livrois un manuscrit à l'imprimeur, qui me livroit en échange quelques écus. J'avois soin d'insérer dans toutes mes feuilles, que le tiers ne cherchoit que le bien du peuple, gémissant sous une oppression tyrannique. Ce mot de peuple me servoit admirablement. Je savois pourtant que les paysans, les artisans, la classe la plus indigente, n'étoit pour rien dans ces réclamations qu'elle ignoroit, qu'elle ne se plaignoit que des greffiers, des notaires, des gens de justice subalternes, dont la rapacité a toujours su se soustraire aux loix; en un mot, que le bas tiers se plaignoit avec grande raison du haut tiers; or, c'étoit ce haut tiers qui composoit mon armée; un ramas de clercs, de grate-papiers, de marchands ruinés; & l'on conviendra que cet assemblage compose essentiellement la partie la moins intéressante & la plus abjecte de la nation; cependant ce corps respectable, qui s'étoit baptisé peuple, se portoit en foule dans les places, ameutoit par de faux rapports le véritable peuple, & faisoit huer les membres des états qui avoient encouru sa disgrâce. Hucés bien-

l'antre qui ont dû flatter l'amour-propre de ces prétendues victimes, puisqu'en effet, déplaire à une vile canaille, c'est mériter l'estime des honnêtes gens.

Cette horde méprisabile avoit poussé la démanche jusqu'à tenter de persuader aux soldats qu'ils étoient leurs comme eux; que tout devoit être égal, & que par leur nombre ils anéantiroient aisément une subordination injuste à laquelle l'homme n'étoit pas destiné; ces absurdes conseils n'ont eu d'autre effet que de couvrir de honte des gens qui n'ont étoient plus susceptibles, mais que des châtimens d'une autre espèce auroient dû empêcher de récidiver.

Je voyois tout, & j'approuvois tout. La folie de cette populace étoit au point, que je devois un jour être couronné à la comédie (18): je refusai de m'y rendre, craignant que toute la salle ne fût pas du même avis; & que quelques coups de sifflet ne vinssent porter atteinte à l'éclat de mes lauriers: il s'en seroit peut-être suivi un tapage que je voulois éviter. Mes défenseurs étoient à la vérité, en bien plus grand nombre; mais je les connoissois, j'étois sûr que quinze ou vingt nobles auroient exterminé ou au moins bâtonné, toute ma cohorte, & je sais, par expérience, que cette dernière façon de renvoyer les gens est fort peu plaisante: d'ailleurs, si quelques éclaboussures fussent parvenus jusqu'au héros de la fête, ma couronne, ni ma conscience, dont j'ai toujours été enveloppé à Aix, ne m'eussent certainement pas rendu invulnérable.

Me voici arrivé à un événement assez désagréable, dont cependant je ne pouvois me plaindre, l'ayant bien mérité. Le corps de la noblesse piqué avec raison de voir un de ses membres se ranger du parti opposé, voulut me le témoigner de la manière

la moins équivoque. Le marquis de la Fare ayant ouvert l'avis de m'expulser de l'assemblée, si je ne mettois sur le bureau, mes titres de possessions d'un fief, je n'eus garde de le faire, n'en possédant aucun, & l'on me pria poliment de sortir; ce que je fis, après avoir exhalé ma fureur par un torrent de paroles oiseuses, dont l'auditoire parut très-lasfait, car tout le monde se mit à rire.

Le bruit courut aussi-tôt que j'allois lâcher une diatribe sanglante contre la noblesse en général, & en particulier contre celui qui avoit fait la motion; c'étoit bien mon projet: mais la nuit suivante ramena le calme dans mes esprits: je réfléchis que si la plaisanterie ne réussissoit pas auprès de MM. les gentilshommes, mes anciens confrères, quelques-uns pourroient venir en députation régaler l'homme de lettres à coup de plat d'épée: je n'ai jamais aimé cette arme d'aucun côté; je me déterminai donc à ne m'occuper que du marquis de la F. Mais voilà qu'à mon reveil un messager non suspect, m'apprend que l'intention dudit marquis est de me donner cent coups de bâton, si je l'attaque personnellement dans quelque pamphlet: nouvelle matière à réflexions: je rentre de rechef en moi-même. Je connoissois l'homme pour être fort disposé à me bâtonner, il me connoissoit très disposé à l'être, ainsi tout étoit en règle: je renfermai donc en moi-même les excellentes épi-grammes que je lui destinois, & je publiai une brochure dans laquelle je ne parlois du marquis de la F. que comme procureur du pays: sachant bien cependant que cette charge n'excluoit aucunement la qualité de gentilhomme possédant fief: mais je ne pouvois en dire d'avantage sans enco-

rir la disgrâce qui m'étoit annoncée. Si cet opuscule fut mis au nombre de ceux qui ne signifient absolument rien, au moins me valut-il 54 liv. 10 s. : & voilà ce que j'y trouvai de meilleur.

Enfin ne pouvant plus assister aux assemblées, je répandis que j'allois me faire concéder un fief (19), & je partis pour Paris dont je revins au bout de trois semaines (20) : j'avois eu soin de me faire annoncer : aussi à mon arrivée, je fus inondé de couronnes & entouré d'un peuple immense qui faisoit célester sa joie à sa manière, c'est-à-dire pas des cris, ou plutôt par des hurlemens. Je Favouerai : quoique la majeure partie de mes admirateurs fût composée de porteurs, d'ouvriers, de harangères, mon amour-propre fut vivement charrouillé d'un hommage que je ne pouvois obtenir des gens honnêtes, & mes larmes furent le plus bel ornement du discours que je prononçai en cette occasion. Je proférai quelques phrases entrecoupées, je regardai le ciel, j'assurai le peuple que je le défendrois au péril de ma vie (je voulus dire de ma bourse, mais ma langue s'y refusa) (21) : j'entrai en triomphe dans mon appartement, où jeus des tambourins, des fusées, des aubades, & j'offris un exemple bien frappant de la sottise des hommes qui rendent des hommages (bien peu flatteurs à la vérité, par le choix de mes adorateurs) à ceux qui ne méritent que leur haine & leur mépris.

Les jours suivans, même délire : on le poussa jusqu'à persuader à deux cens paysans de se présenter chez ma femme, pour lui demander en grâce de renouer avec moi, afin d'avoir un rejeton de ma façon. (22) Juste ciel ! quel souhait !

vouloir perpétuer une race de monstres! on peut tout croire après cela. Ces ambassadeurs vinrent aussi chez moi, je les reçus en chemise sur mon balcon, & leur fis un remerciement très-pâchéti- que, terminé par une abondance de larmes que j'ai à commandement. Tout le monde fut charmé: mais s'il y avoit eu dans la troupe un homme de sang-froid, il n'auroit pu m'assimiler qu'aux baladins qui jouent la parade sur les boulevards du Temple, & qui font l'admiration de la partie du public de Paris, correspondante à celle d'Aix dont il est question.

Le même jour, je parus à la comédie, où les applaudissemens d'un parterre choisi, comme il l'est le dimanche, me couvrirent de gloire, et une couronne civique fut ajoutée à celles que j'avois reçues le jour de mon arrivée: il faut pourtant dire qu'au milieu des applaudissemens, on a distingué quelques coups de sifflet & quelques huées; mais les poumons de MM. les perruquiers et courtisans de boutique l'ont emporté: toute la salle a été enchantée de l'air modeste, tranquille, & presque niais avec lequel j'ai reçu ces hommages populaires; on auroit dit qu'ils s'adressoient à mes voisins, beaucoup plus radieux que moi, si mon nom mille fois répété n'eût invinciblement prouvé leur destination. (23)

Non content de subjuguier les habitans de la capitale, je voulus étendre mon empire dans les autres villes; plusieurs compères se mirent à prêcher ma doctrine; et plus heureux que tous les prophètes, j'eus pour sectateurs des gens qui ne m'avoient jamais vu. Il réussirent si bien, qu'un évêque de la province (24) fut proscrit dans une petite ville

de son diocèse, (25) la veille de son arrivée, on prépara sa fosse, & à son passage on l'accueillit à coups de pierres; il fut dangereusement blessé, & l'on put regarder comme un miracle qu'il ne demeura pas sur la place: ses gens, les chevaux furent blessés, & sa voiture brisée; dès que la nouvelle en fut parvenue à Aix, je m'offris tout de suite à mon parent d'adoption pour aller tout pacifier; je fus refusé. Mon projet étoit seulement d'empêcher par-là le départ des commissaires du parlement, & des troupes qui leur avoient été accordées. Je fis courir le bruit que 4000 paysans défendroient le passage de la Durance, mais tout fut inutile: je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne voulois que brouiller encore davantage les esprits, & attirer le feu. Je crois être assez connu pour qu'on ne puisse pas me soupçonner une autre intention. Les membres du tiers, qu'on a fait la sottise d'y envoyer, ont rempli en partie la tâche que je m'étois imposée; ils ont fait la leçon aux témoins, & travaillé à ce que rien ne fut connu juridiquement, ainsi, un attentat horrible de toutes manières, aura été impuni (26.) Comme il falloit un prétexte à cet assassinat, on a prétendu que cet évêque protégeoit un homme qui avoit accaparé des bleds: ce qui a été reconnu faux par les informations prises sur les lieux, & par le registre des marchés précédens, où le prix du bled n'avoit pas haussé; le complot avoit été conçu sous mes yeux.

Dans la première ville de la province, une troupe d'Etourneaux, plus ridicules encore que ceux que j'avois pris plaisir à former moi-même, se plut à enchérir sur mes errements. Ces brillans succès m'engagerent à aller recueillir aussi des lauriers

dans cette superbe Cité. J'eus soin d'annoncer mon  
 arrivée : plus de 4000 personnes , au moins aussi  
 bien choisies que celles qui m'avoient reçu à Aix ,  
 se trouverent sur mon passage , & j'entrai en  
 triomphe sous cette honorable escorte , dans les  
 murs de Marseille. Il me parut qu'au milieu de  
 cette effervescence , quelques-uns de mes Gardes  
 firent un retour sur eux-mêmes , car ils vouloient  
 absolument déceler mes chevaux , & se mettre à  
 leur place. J'eus toutes les peines du monde à les  
 empêcher de se rendre justice ; le soir je ne man-  
 quai pas d'aller au théâtre mendier ma couronne  
 d'usage ; elle fut posée par une demoiselle dont  
 l'impudence & l'audace en cette occasion firent  
 rougir pour elle les gens honnêtes qui se trouvoient  
 à la comédie. Une jeune femme (27) vint partager  
 sa honte en lisant effrontément de vers plats ( mais  
 moins que leur auteur ) qui étoient joints à ma  
 couronne. On mit un tapis à ma loge : les applau-  
 dissemens & les cris durèrent un gros quart  
 d'heure ; & Larive , quoique meilleur comédien  
 que moi , n'a jamais été aussi bien traité. A la fin  
 du spectacle , je fus porté comme Panurge , &  
 escorté de tous les Fahumes de la ville : en un mot ,  
 la bêtise des Exphocéens surpassa mon attente ; &  
 ce qui est plus étonnant encore , la bêtise du peu-  
 ple de la capitale. Le club des négocians se fit un  
 honneur de me donner à souper (28) ; je me montrai  
 sur le port soutenu par deux Cuistres , & précédé  
 d'une vingtaine de porte-faix. Je recus une espee  
 d'ode , où l'on m'assuroit que si l'on faisoit un Roi  
 en Provence , je le serois (29) , & on m'engageoit  
 fort à me réunir à ma femme , comme s'il n'y avoit  
 qu'à se baisser & en prendre (30.) Je connoissois

heureusement l'auteur pour être encore plus sot qu'il ne le paroît, car j'aurois pris son compliment pour une mauvaise plaisanterie : mais ce qui me parut une épigramme bien cruelle, ce fut d'imprimer avec cette ode une pièce de vers sur les trois fleurs de lys qui composent l'écusson de France. Hélas ! Messieurs, il est trop cruel de me rappeler que je devois les porter sur moi en caractères ineffaçables : je le sais, & je n'y renonce pas, si la clémence de Sa Majesté Marocaine m'en permet de les mériter pour la trentième fois.

Lors donc que j'eus bien endoctriné mes partisans, Chompré, Bremond, Licutaud, en un mot tous les coquins, & préparé l'incendie que je voulois allumer (31) je quittai la ~~Sœur~~ & l'Émule de Rome (32) dans la ferme persuasion que l'Idiotisme le plus parfait, le plat bavardage, l'ignorance & la sottise y avoient établi leur empire dans le Tiers-État en général, & dans quelques individus des autres ordres en particulier (33). L'épidémie avoit gagné jusqu'aux Officiers municipaux; il avoit été décidé de m'offrir des présens de la ville. L'assesseur sur-tout ne vouloit pas en démordre. Il fallut que le Maire leur fit entendre qu'ils seroient larisée de toute la France, & qu'on les mettroit en parallèle avec les fameux Consuls de Beaune. Ils se rendirent enfin, mais ce ne fut pas sans peine. (34).

Parmi tous les complimens que je reçus, il se mêla pourtant quelques vérités, comme par exemple, qu'il étoit absurde de rendre des honneurs à un homme à qui on ne pouvoit rendre l'honneur, & les vers suivans, adressés au laurier.

Du

Du dieu des vers arbre, chéri,  
 Seul ornement du temple de mémoire,  
 Qui para les Césars au char de la victoire,  
 Ce jour à jamais t'a flétri:  
 Tu n'es plus fait pour couronner la gloire.

Les bravo des crocheteurs, les vivat des poissards, les applaudissemens des perruquiers, & les sours de mes confrères en loyauté, m'ont bientôt fait oublier ces légers désagrémens. Mon retour à Aix fut un nouveau triomphe: je pleurai comme un veau, selon ma coutume, sans quoi la farce n'eût pas été complète. Une bande de jeunes gens m'escorta pendant toute la route; ce n'étoit pas précisément l'élite de la ville, mais je n'en fus pas moins très-satisfait (35); cependant je dois dire, à la louange du peuple d'Aix, que dans cette occasion il se surpassa lui-même, & se mit presque au niveau de la jeunesse marseilloise, pour lui disputer la palme du ridicule & de la démence.

J'entrai dans Aix aux flambeaux: mon escorte, après m'avoir remis chez moi, se transporta au parterre de la comédie, où les jeunesses des deux villes s'applaudirent réciproquement. Jamais le proverbe » asinus asinum fricat « n'auroit été mieux appliqué. Pendant toute la soirée & une partie de la nuit, cette troupe de cuistres parcourut la ville éclairée par les flambeaux de mon cousin le commandant, & se permit des huées, & des propos insolens contre la Noblesse. Le lendemain, les jeunes gens de Marseille, avant de partir, allèrent rendre visite à M. le commandant, qui ne commande rien. Il commença par avoir peur: ensuite il se remit, reçut très-bien leurs complimens semi-françois, & pour

témoigner le cas qu'il faisoit d'eux, il leur donna deux de ses Gardes, & la musique du régiment pour les accompagner 36. En un mot, quand il auroit voulu devenir le parent de tous ces MM., il n'en auroit pas fait davantage. Enfin, pour mettre le comble à leur audace & à la honte de ceux qui doivent maintenir les lois, & leur prêter main forte; les deux jeunesses firent une association **PAR-DEVANT NOTAIRE**, pour défendre leurs prétendus droits à force ouverte, **ENVERS ET CONTRE TOUS**.

Fatigué de voir les Etats-généraux reculés & ne pouvant plus long-temps fasciner les yeux de la multitude, je m'aperçus que mes actions commençoient à baisser 37, & qu'on me soupçonnoit de jouer tous les ordres. Environ 250 de mes créanciers (le reste étoit mort) se présentèrent chez moi, ils n'obtinrent que des paroles. Mais le plus hardi osa porter sa plainte, & fut bientôt imité par plusieurs de ses compagnons. Je voulus affronter l'orage, mais la justice n'eut pas pour moi les égards que je méritois, & me condamna à payer. N'ayant pas un sou, je priai quelques-uns de ceux qui avoient servi dans mon armée, 38 de venir à mon secours. A force de bassesses, j'en obtins quelques louis. Je vendis à un frippier mes habits d'opérateur; j'allai aussi mettre à contribution les gens d'esprit de Marseille, ce qui me produisit peu de chose; & profitant d'un vaisseau Napolitain qui partoit pour l'Amérique 39, je m'y embarquai, & j'obtins par-là une quittance générale de mes créanciers. Je pris le parti de quitter l'Europe, ne connoissant aucun lieu, dans cette partie du monde, où je ne fussé connu, c'est-

à-dire, en exécration, & sur d'être au moins emprisonné 40. Mais la justice divine, lassée de cette suite non interrompue de forfaits, y avoit mis un terme, & ce terme étoit arrivé: une tempête affreuse nous jeta sur les côtes de l'Empire de Maroc. Nous échouâmes, préférant l'esclavage à une mort certaine; j'eusse pu, en me rendant justice, échapper à l'horreur de mon sort; mais je n'en eus pas le courage: il étoit écrit que je serois, jusqu'à mon dernier soupir, le plus lâche des hommes.

Les habitans de la côte, s'étant aisément rendus maîtres de gens sans défense, nous fûmes enchaînés & conduits à la capitale de l'Empire, où se tenoit une foire célèbre: la marche fut très-longue, je souffris horriblement, & sans les coups de nerf de bœuf, qui me rendirent les forces, je ne serois jamais arrivé.

Me voilà donc à Maroc sur la place du marché, exposé en vente, nud en chemise: l'Empereur, qui cherchoit à remplacer quelques Eunuques b'ancs qui lui manquoient, s'arrêta devant moi avec sa suite; il me fit demander mon nom, mon pays, & mon état; ma réponse fut le comte de Mirabeau, Français, écrivain célèbre. Sa Majesté ordonna qu'on m'achetât: & qu'il me fut expédié sur le champ une commission d'Eunuque blanc. Cet ordre fut accompagné d'un geste significatif, que je devinai & la fureur m'ôtant toute réflexion, je m'emportai contre l'Empereur en des termes qui lui furent sur le champ rendus par l'interprète, & dont toute la suite frémit. Sa Majesté fit un second geste, qui signifioit de me faire empâler et passa à une autre esclave. Je fus emmené sur le champ dans

les cachots du palais, et l'on me donna trois jours pour me préparer à la mort, et à quelle mort!

Le lendemain de cette journée fatale, c'est-à-dire, avant hier, j'ai vu arriver l'interprète, qui m'a demandé si j'étois le Mirabeau dont il avoit tant oui parler pendant un assez long séjour qu'il venoit de faire en France; j'ai répondu que c'étoit moi-même: à cet aveu, malgré l'obscurité de mon cachot, j'ai cru le voir frémir d'horreur et reculer d'effroi; mais j'étois enchaîné; il se remit: après quelques instans de reflexion, il me proposa un moyen d'obtenir, si-non la vie, au moins une commutation de peine: étoit de rédiger un journal abrégé, mais fidelle de ma vie, et de le lui remettre pour le communiquer à Sa Majesté. Il a ajouté que quelques traits de mon histoire, qui lui étoient connus, avoient excité sa curiosité pour les autres, qu'ils ne pouvoient être plus authentiques qu'écrits de ma propre main, qu'en un mot cette complaisance, quoiqu'elle dût me coûter; ne seroit pas perdue. Le seul espoir de sauver ma vie, ou seulement de la perdre par un supplice moins cruel, m'auroit engagé à de plus grands sacrifices. J'ai assuré l'interprète qu'il s'en seroit satisfait; je me suis mis à l'ouvrage, et j'ai tracé le tissu d'horreurs qu'on vient de lire. Bien plus, je veux que mes erreurs puissent être utiles, et je supplie Sa Majesté de faire imprimer ce Précis, d'en envoyer dans toute l'Europe, mais principalement en France, dans les communautés de Provence, & sur-tout à Marseille, pour qu'on y apprenne quelle divinité on a adoré.

Je ne m'en tiens pas là, je veux réparer autant qu'il est en moi, les maux sans nombre que j'ai causés: le peu de tems qui me reste à vivre, ne me

permet pas de le faire autrement que par mes conseils ; malgré les fréquentes preuves de folie que j'ai données , j'ai de l'esprit quand je suis de sang-froid : écoutez-moi donc , noblesse provençale, corps respectable , auquel je ne méritois pas d'appartenir , que j'ai indignement trompé , mais dont j'ai toujours intérieurement approuvé et respecté les principes.

L'insurrection du tiers - état est manifestement opérée par le gouvernement qui veut écraser la noblesse (41). Un républicain veut assimiler la France à un état d'une lieue carrée. J'ai assez bonne opinion de vos lumières pour être sûr que vous regardez l'opération comme impossible. Cet instant de crise ne peut durer que jusqu'aux états-généraux. Cette assemblée produira sur notre Sycophante, le même est que celle des notables a produit sur son antagoniste, qui pourroit bien renaître de sa cendre ; mais ce n'est pas ce dont il est question. Voyons donc quelle est la conduite que vous devez tenir : la voici. N'abandonnez absolument aucun de vos privilèges ; n'accordez rien qui blesse votre constitution (42), elle est défectueuse, à la vérité , à plusieurs égards ; vos états sont , non inconstitutionnels , mais mal constitués ; il n'appartient qu'à eux-mêmes de se réformer , & c'est de quoi vous devez vous occuper , dès qu'une tranquillité inévitable aura succédé à ces troubles indécens, ouvrage bien digne d'un Ministre échappé du comptoir.

Il y a de grands abus dans l'administration des deniers de la province ; je n'en citerai qu'un entre plusieurs. Vous savez : comme moi , que l'argent destiné à la réparation des chemins , s'arrête en grande partie dans les coffres de l'ingénieur , d'où

30

il se résout en bonnets & en plumes pour son élégante moitié.

Il faut donc que vous protestiez contre tout ce qui sera contraire à votre constitution, parce qu'il viendra un temps, & ce temps n'est pas éloigné, où, si vous avez été lésés, vos remontrances seront accueillies; au lieu qu'en abandonnant la plus petite partie de vos privilèges, vous donnez contre vous des armes puissantes, & votre cession volontaire semble dire que vous renoncez à jamais à être réintégrés dans ce que vous aurez perdu. Il faut pour cela que quelques-uns d'entre vous, que je connois bien, renoncent à leur intérêt personnel; mais je crains qu'ils n'en aient pas la force; & que ce fatal égoïsme ne les entraîne à une conduite indigne du corps dont ils sont membres. La députation aux Etats-généraux faite dans l'ordre de la Noblesse est très-légale, parce qu'un ordre arbitraire ne peut annuler la constitution d'une province qui s'est donnée 43. Un Arrêt du Conseil doit en cette occasion être regardé comme non-venu.

44 Les nobles non possédant fief, députeront aussi de leur côté, & cette liste de noms à côté des vôtres formera un contraste réjouissant. Mais soyez sûrs qu'ils seront accueillis par un agioteur encore au-dessous d'eux 45, & cela est naturel. N'importe; que les vrais députés tiennent bon: qu'ils en appellent à la nation, justice leur sera rendue quand les yeux du monarque seront ouverts sur l'abysses où l'on veut précipiter la France en paroissant la sauver.

Le restaurateur de la France, quoi qu'il en dise, reculera les Etats-généraux le plus qu'il lui sera

possible, parce qu'il fait bien qu'ils feront les avant-coureurs de sa chute honteuse. mais il n'y a plus d'argent ; comment fera-t-on ? Comme on fait à-présent : où les payemens sont arrêtés par le fait, sans l'être publiquement, où les trésoriers des provinces payent de leurs propres fonds. Néanmoins les bonnes gens, les gourmets en politique assurent que tout va bien, que jamais on a si bien payé. Et l'on ne tromperoit pas de pareilles bûtes ! vraiment on auroit bien tort.

N'en doutez pas ; dès que les Etats-généraux auront réparti les impôts également dans les trois ordres, ce qui est juste, & se fera avant toute autre besogne, malgré les instructions des députés, notre Sully du 18<sup>e</sup>. siècle retournera dans son château de Coppet, & la noblesse seul & vrai soutien du trône reprendra la supériorité qu'elle ne peut perdre que dans les cerveaux fêlés de quelques clabaudes de Cafés, & de beaux esprits de la basoche.

Le projet d'écraser la noblesse françoise & de l'assimiler en tout au tiers-état, est également absurde & impraticable. Il prouve qu'un homme peut bien calculer, bien agioter, gagner beaucoup d'argent ; faire des livres, & cependant être un sot, en matiere de gouvernement. Je ne fais pas au Roi l'injure de croire qu'il ne sache pas à quoi s'en tenir, & je fais même très-positivement qu'il est plus las que personne de ce ministre citoyen, & la chose est simple, puisqu'il le voit de plus près ; mais qui mettre à sa place ? Voilà ce qui le sauve ; on veut en tirer parti, puisque les circonstances & une confiance bien peu raisonnée ont forcé de l'appeler. La noblesse a un moyen

très facile d'embarasser M. de Sully ; c'est de ne pas consentir à regarder la dette comme nationale 46, ce qui est évidemment le but qu'il se propose. Tout le monde assure qu'il est honnête homme ; je ne suis pas de cet avis-là, à moins qu'on ne regarde comme honnête homme celui qui pense & agit tout autrement qu'il n'écrit 47 ; le temps n'est pas loin, ou la même nation qui l'a porté aux nues, le déchirera à belles dents. Je lui avois conseillé de refuser le ministère l'année dernière : il fût mort avec toute sa gloire, & l'estime de l'Europe entière 48 ; mais son amour propre excessif n'a pu résister à la brillante perspective qui s'offroit devant lui, & dont il n'a vu que les fleurs, quoiqu'assurément les épines en fussent encore plus visible pour un homme moins sottement prévenu en sa faveur.

### *Récapitulation.*

L'affreuse situation où je me trouve, éteint en moi tout amour-propre, & je me fais un devoir de mettre sous les yeux de l'Europe un tableau en raccourci de mes faits les plus remarquables, pour éviter à ceux dont le temps est précieux, la peine de lire le bavardage précédent.

10. J'ai rendu malheureuse une femme dont j'aurois dû baiser les pas, qui étoit assez à plaindre d'avoir uni son sort à celui d'un scélérat. Je l'ai battue, trompée, j'ai eu avec elle la conduite la plus atroce dans tous les genres. Par là, & par l'arrêt de 1783 j'ai été . . . . .

DÉSHONORÉ.

2°. J'ai conseillé par écrit à ma  
sœur de se défaire de son mari,  
& lui ai fait entendre qu'elle pou-  
voit en toute conscience l'empois-  
sonner; maxime qui mérite seule  
(sans être taxé de sévérité) d'en-  
voyer un homme . . . . . **AUX GALERES.**

3°. J'ai élevé en Franche comté  
une femme mariée, & j'ai aidé à  
voler 10 milles livres au mari,  
en forçant son secrétaire; j'ai  
donc mérité d'être . . . . . **PENDU;**

4°. J'ai lâchement abandonné la  
malheureuse qui s'étoit livrée au  
plus vil des hommes; mais avant  
de la laisser prendre, j'ai eu soin  
de la voler elle-même; conduite  
horrible dont le premier point m'a  
DÉSHONORÉ.

Et le second devoit me con-  
duire . . . . . **AUX GALERES.**

5°. J'ai vécu long-tems aux dé-  
pens de mad. St. Huberti, & j'ai  
fini par la calomnier indignement;  
ingratitude affreuse, bien digne  
d'un monstre tel que moi, & qui  
m'a . . . . . **DÉSHONORÉ.**

6°. Au château d'If, j'ai séduit,  
enlevé une femme mariée, & volé  
400 liv.; j'ai mérité d'être . . . . . **PENDU.**

7°. J'ai eu une affaire d'honneur  
en 1783, où mon adversaire a  
eu pitié de moi: je me suis con-  
duit en vrai J. F., et cela est sim-

ple, puisqu je le suis, & l'ai toujours été. Cette aventure a fait seulement rire de compassion à mes dépens ; mais un autre eût été pleinement . . . . .

DÉSHONORÉ.

80. J'ai publié ma correspondance de Berlin. Le gouvernement qui, dans ce moment-là, avoit besoin d'un ch'en enragé pour bouleverser la Provence, a fermé les yeux sur ce libelle atroce, sans quoi j'allois indubitablement .

AUX GALÈRES.

90. En 1785, j'ai fait pour 2000 liv. de faux billets, je fus découvert, & sans la pitié d'un homme à qui je les dois encore, j'étois

PENDU.

100. J'ai abusé de la confiance de M. Cerutti, en faisant imprimer ses lettres sans son aveu ; bassesse infâme pour escroquer quelques écus, & qui m'a . . . . .

DÉSHONORÉ.

110. A l'âge de 25 ans, j'ai donné cent coups de bâton à un Gentilhomme, âgé de plus de 60 ans : attentat horrible, guet-à-pens, bien capable de me conduire tout droit. . . . .

AUX GALÈRES.

120. Dernièrement j'ai formé le projet de faire assassiner un Prélat dans son diocèse, je n'ai eu d'autres regrets, que de ce que l'affaire n'a pas été conduite heureusement à sa fin. Mes précautions étoient bien prises pour n'être pas

découvert ; mais je crois ne pas trop dire , en assurant que j'ai mérité d'être . . . . .

PENDU.

Et y ajoutant la subornation de témoins pour déposer contre lui , & prouver l'accaparement des bleds ; j'ai bien mérité d'être . . . . .

ROUF.

Je m'étois avisé de dire des horreurs de Beaumarchais , ce qui ne réussit pas auprès des gens qu'il fait vivre. Je fus quinze jours dans mon lit à Strabourg , & j'eus le tems de me rappeler que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire ; d'ailleurs , c'étoit la marmite qui appelloit le chaudron Cul noir. On voit donc qu'en tout , je suis encore en avance de 400 coups de fouets , ou de bâton , et je ne compte pas quelques coups de pieds au cul , & soufflets que j'ai reçus dans ma vie. J'ai toujours été au-dessus de pareilles minuties.

### *Conclusion.*

J'affirme , non , sur mon honneur qui n'a jamais existé , mais sur le seul Dieu que j'ai connu , l'or , que j'ai raconté toutes les particularités de ma vie dignes d'être conservées pour servir à l'histoire des grands scélérats. Je prie instamment de ne pas ajouter foi à tout autre ouvrage , qui en diroit plus que je n'en ai fait. Je sais de quoi la méchanceté humaine est capable , & il seroit bien affreux pour un homme comme moi de se voir noirci par des crimes supposés.

A maroc le 10 Avril 1789.

LE COMTE DE MIRABEAU.

*Post face de l'éditeur.*

Voilà cependant l'homme que le ministère françois a employé dans une cour étrangere, & récemment en Provence: Quelle idée cela nous donne du ministère françois! Voilà l'homme que les sept huitiemes de la Provence ont idolâtré, couronné, adoré, voulu charger de leurs intérêts les plus chers: quelle idée cela nous donne des sept huitiemes de cette Province! Voilà l'homme que quelques individus ont voulu rapatrier avec son épouse. Quelle idée ces individus avoient-ils de son épouse, & quelle idée ont-ils donnée d'eux? Il doit y avoir en France beaucoup de gens qui ressemblent à M. Mirabeau, puisqu'ils y sont fêtés, & protégés; un peuple qui juge ainsi les hommes, doit faire éclore de son sein, une pépiniere toujours renaissante de scélérats.

*Rapports des Médecins.*

Nous Docteurs de la Faculté de médecine, d'après les ordres de sa Majesté, nous nous sommes transportés dans les prisons du Palais, & nous étant fait amener l'individu détenu sous le nom de Comte de Mirabeau, l'avons fait dépouiller, & examiné avec le plus grand soin, de tous les côtés, d'où nous avons conclu, que c'est à tort qu'il a porté jusqu'à présent le nom d'homme. Rien en lui ne prouve qu'il appartienne à cette classe, pas même les sons inarticulés qu'il a proférés devant nous. Ce bipède appartient à une espece qui nous est totalement inconnue: il tient beaucoup du

Singe, mais avec des différences frappantes. Il a le regard du Loup, la gueule du Sanglier, & le caractère du Tigre. C'est véritablement un composé de ces quatre animaux; nous croyons que ce monstre dont aucun Naturaliste n'a parlé, est unique dans son espece, & peut-être regardé comme un jeu cruel de la nature; cependant il est digne de la magnificence de notre Souverain d'essayer de n'en conserver la race, qui fera à jamais le plus bel ornement de sa ménagerie; nous pensons que le seul moyen d'y réussir, s'il existe, est d'enfermer successivement avec lui les femelles des quatre animaux susdits: nous sommes portés à croire qu'il se décidera pour celle du tigre; mais nous n'osons l'assurer.

Délibéré à Maroc, le jour qui répond au 11 Avril 1789.

*Cara Mustaphar*

*Abdal-Rhama.*

*Schamseddin-Ahmed.*

*Escrip de l'empereur de Maroc.*

Nous Empereur de Maroc, de Fez, de Sus, de Taflet, &c d'après la lecture qui nous a été faite de la confession générale du Comte de Mirabeau, François, & le rapport de nos Médecins à son égard, avons pensé qu'un être ainsi construit, n'ayant point figure humaine, qui a su en aussi peu d'années rassembler sur sa tête tous les crimes imaginables; doit être regardé comme un animal

de l'espece la plus rare, qu'il ne peut avoir encouru la peine de mort, & qu'il fera le plus bel ornement de notre ménagerie. ORDONNONS en conséquence qu'il sera dépoillé de ses vêtemens, enchaîné dans une cage à barreaux de fer, qui sera construite à cet effet, afin que tous nos sujets puissent satisfaire une curiosité bien naturelle pour un monstre aussi curieux, & inconnu jusqu'à ce jour: INVITONS tous les physiciens & naturalistes à nous faire part de leurs lumières, & à tâcher de se procurer quelques notions sur ce phénomène. VOULONS, que suivant l'avis de nos médecins, les femelles des quatre animaux avec lesquels il a le plus d'analogie, lui soient offertes successivement: MANDONS très-expressément au gardien de notre ménagerie de tenir la main à l'exécution de nos ordres, le rendant responsable de TOUT sur sa tête. VOULONS de plus que ce monstre conserve le nom qu'il a toujours porté, & qu'il s'appelle le MIRABEAU. MANDONS à notre interprète ALBABA, de faire imprimer et expédier pour l'Europe dix mille exemplaires de cet ouvrage.

Donné à Maroc, en notre Palais Impérial, le jour qui répond au 12 Avril 1789.

SIDI MAHOMET.

Scellé du grand sceau.

HASSAN-EREMI,

MOHIBEDDIN-ABOULVALED-MOHAMMED.

## P. S. DE L'ÉDITEUR.

Les ordres de l'Empereur avoient été exécutés. Le MIRABEAU faisoit depuis plusieurs jours l'admiration de tout l'empire de Maroc, lorsqu'un beau matin le gardien de la ménagerie, a trouvé sa cage vuide & plusieurs bareaux entierelement rongés, ce qui a facilité sa fuite. Comme il n'avoit d'instrument d'aucune espece, ses dents seules ont pu opérer ce prodige inoui. Les perquisitions les plus exactes n'ont rien produit, & je viens d'apprendre par des voies très-sures, que le MIRABEAU est repassé en France, où il va siéger aux États-généraux. Ce choix tout en déshonorant ceux qui l'on fait, prouve contre l'assertion de la faculté. La conduite qu'il tiendra dans cette Assemblée auguste, décidera irrévocablement dans quelle classe il faut le ranger. Mes correspondances avec la France vont me mettre à portée de suivre ses opérations, d'en rendre compte à l'Europe, et d'après elles, nous saurons si c'est réellement & physiquement un monstre, ou simplement un scélérat que nous avons possédé.

---

## NOTES.

(1) **D**ONT plusieurs du genre le plus bas : car je devois, & je dois encore à quantité de cochers et de laquais ; notamment à un pauvre diable qui me prêta 800 livres, lors de ma fuite glorieuse de Pontarlier. Mais comme il n'a point de billet de moi, nous sommes quittes.

(2) Même ses chemises, meublée dont je n'ai jamais été bien fourni.

(3) Ce désistement de leur part n'eût pas servi à grand chose, puisque j'étois jugé & condamné à mort : heureusement mon affaire fut évoquée au Conseil, ce qui me sauva, je le dus à la famille d'Espagnac : ainsi l'on ne doit plus être surpris de ma conduite avec elle, & des horreurs que j'ai vomies contre des gens qui m'avoient arraché à l'échafaut ; d'après mes principes, pouvois-je faire moins ?

(4) Quoiqu'il ait dit à cet égard que qui prouvoit trop ne prouvoit rien, il sait à quoi s'en tenir, et moi aussi.

5 Une aventure pareille m'étoit arrivée quelques années avant, auprès de Monosque, où je fus laissé demi-mort.

6) Comme ces enfans perdus en politique ; dont on tire parti, et qu'on abandonne s'ils sont découverts.

7) Je l'ai désavouée, parce que le moment où elle a paru, n'étoit pas favorable pour m'en déclarer l'auteur : mais le gouvernement & les gens qui me connoissent, n'ont jamais eu de doute là-dessus.

8) Pour agioter, il falloit de l'argent, et je mourois de faim.

9) Sor, fripon & cocu, demeurant rue de l'échelle.

10) Ouvrage qui malgré le bruit qu'il a fait, est au-dessous du médiocre, et pour la forme et pour le fond.

11) Dont il se sert mieux que moi. Sa lettre aux auteurs du Journal de Paris, vaut mieux que toute ma correspondance.

12) J'entends par auteurs F améliques, ceux des gazettes étrangères, des nouvelles à la main & du courrier d'Avignon : celui du mercure ne meurt pas de faim, mais je ne connois rien de plus bête que son ouvrage, si ce n'est pourtant le journal de Provence et celui de Nanci.

13) Un homme considérable par ses places, ses alliances, sa fortune, dont la noblesse est

peu ancienne, mais vient d'une source honorable, remue ciel et terre pour s'identifier à une famille qui ne vaut pas mieux que lui, et qui est souillée de mille taches ineffaçables. Il paye pour cela, pendant qu'un homme qui eût eu le sens commun eût payé pour n'en être pas reconnu. On a raison de dire qu'il ne faut pas disputer des goûts.

14) Et la noblesse a fait une faute impardonnable de m'admettre le premier jour.

15) Dont je me suis toujours honoré de porter le costume, et d'affecter les manières.

16) Les badauds relisent cent fois ces phrases, ne pouvant se persuader qu'il n'y ait rien de caché sous ces hiéroglyphes : les bonnes gens !

17 Plusieurs membres de la noblesse m'ont prié de ne pas marcher à côté d'eux, quand nous avons été en corps aux états ; personne ne s'y mettoit auprès de moi : en un mot, j'étois la brebis galeuse : & j'ai trouvé tout cela à merveille.

18 Farce de carnaval qu'on a exécutée quelques temps après, mais pour laquelle je ne croyois pas encore être assez sûr de mon monde.

19 Je savois bien que je n'en aurois pas, & mon voyage avoit une autre cause ; c'étoit

de rendre compte à notre Sully moderne, de l'Etat des esprits en Provence; & de l'assurer qu'un boute-feu y feroit des merveilles.

20 Avec des pouvoirs ministériels, & l'assurance que mon cousin le commandant se prêteroit à tout.

21 J'ai surmonté cette foiblesse quelques jours après, & j'ai assuré que je n'attendois que la mort de mon pere, pour céder tous mes biens aux indigens. -- Je serois bien piqué qu'on le crût.

22 Dans cette affaire & dans toutes celles qui ont suivi, MM. Pochet & Portalis, avocats, ce dernier a défendu la cause de mon épouse, lors de mon procès avec elle, se sont déclarés ouvertement pour moi. Je faisais avec empressement cette dernière occasion de leur témoigner toute ma reconnoissance: je leur en dois d'autant plus, qu'ils se sont deshonorés pour me faire plaisir, ce qui doit être compté pour quelque chose.

23. L'élite de mes défenseurs fut, (& par-là on jugera du reste); un drâprier, un marchand de toiles, un md. de rabats, quelques balayeurs de Palais, & un mauvais peintre Parisien infatué d'un talent au dessous du médiocre, & à qui j'ai permis en récompense de faire mon portrait: il fera par sa difformité, le pendant de la fa-

meuse harpic dont on a tant parlé; de ces deux monstres, l'un étoit imaginaire, mais j'existe

24 M. de Suffren St. Tropés, Evêque de Sisteron, âgé de 67 ans.

25 Manosque.

26. Un contraste bien frappant; c'est que dans le même instant, & dans leur propre pays, Mirabeau soit porté aux nues, & le frere du bailli de Suffren lapidé. O tempora, ô mores! Note de l'éditeur.

27 Une nouvelle mariée à qui son mari donna le soir même vingt coups de pied dans le ventre, & qui devoit être sifflée le lendemain, si elle eût reparu à la comédie; elle méritoit bien tout cela. Quant à la demoiselle, son pere est un fripon, sa mere une catin, & son frere un escroc. -- Il est, n'en doutons pas, il est des sympathies, &c.

28 Ma réception chez ces messieurs, fit dire très-sensément que la troupe des banqueroutiers recevoit un confrere. Je les remercie de leur bon accueil. Je cherchai parmi eux mon bon ami Escure, mais on me rappella qu'il étoit allé m'attendre à Toulon, les armes à la main.

29 Compliment très-flateur pour Louis XVI,

qui ne s'attend surement pas à me voir le remettre  
placer.

30 Ces messieurs en parlent bien à leur aise ; ils ignorent apparemment que mon beau-pere m'a fait dire, que si je paroissais chez lui, il me feroit jeter par les fenêtres. J'ai appris à Amsterdam ; par expérience, que c'étoit une façon très-désagréable de sortir des maisons : j'y ai renoncé.

31 Qui ne tarda pas à éclater ; & s'il n'a pas été plus loin, c'est la providence qu'il faut en remercier. J'avois eu soin de faire parler à chacun son langage, on avoit annoncé aux avocats, [aux marchands, aux négocians, la plus parfaite égalité avec la noblesse ; au bas clergé, une augmentation de revenu, au peuple la diminution du pain, & la suppression des impôts : j'avois poussé l'attention jusqu'à faire dire aux filles, qui forment à Marseille un corps nombreux & respectable, qu'elles auroient le privilége exclusif de toute la province.

32 Surnom de l'ancienne république, qui a dégénéré au point de n'être plus reconnoissable.

33 On a distingué sur-tout un gentilhomme décoré d'une croix pectorale, & revêtu d'un habit qui ne devoit annoncer que la paix, sonner le tocsin, faire imprimer de plattes brochures.

res, protéger hautement le tiers contre les deux autres ordres, & donner par sa conduite le plus scandaleux spectacle, mais il faut dire; à sa décharge, qu'il passe pour fou, depuis plusieurs années, & qu'il en a donné les preuves les moins équivoques, nommément à Dijon.

34 Ces gens - là sont chargés de tout à Marseille, & on demande pourquoi tout va mal. Ils ont la police, & on demande pourquoi. On arrête tous les jours; le jeu est défendu, & on demande pourquoi on joue par-tout, & on vole par-tout; ce qui est synonyme dans ce pays-là. Ils sont chargés de maintenir le bon ordre au spectacle, & on demande pourquoi ils ont souffert les indécentes folies dont j'ai été l'objet. *Risum teneatis;* au reste, on assure qu'ils sont assez raisonnable, mais qu'ils se laissent mener par leur confrere, l'homme à cheveux longs, tête exaltée, qui n'est connu que par ses extravagances, & dont la place est, dit-on, retenue à S. Lazare, (hôpital des fous), & par Thulis, coquin avéré.

35 Pour en donner une idée, je dirai que deux Clercs de Procureur, qui devoient être de la partie, se sont excusés, craignant de se trouver en mauvaise compagnie, & le chef de la troupe étoit un recruteur nommé Savournin, qui a été refusé par un Officier de Dragons, parce qu'il est de la race des Ifs; ce qui ne m'a pas empêché d'écrire impunément que c'étoit

l'élite de marseille. Hélas ! elle se fut deshonorée de ce moment-là.

36 La conduite de mon cousin pendant tout le cours de ces événemens, a été incompréhensible ; il a eu l'air d'un homme purement passif, & si le Parlement l'eût menacé de le rendre responsable des malheurs qui pouvoient arriver par sa faute, il eût été bien embarrassé. Au reste c'est un homme à peu près nul, quoique mon cousin ; il veut être ministre, & d'après ce que je viens de dire, il le sera à son tour. Il ne fait rien par lui-même ; son conseiller intime est le nommé Perrot, espece d'intrigant, sorti de Nemours, ou son pere coquin avéré, a fait autrefois banqueroute. Ce donneur d'avis est bâtard de mon pere, & digne en tout d'être de mon sang. Je n'en dis pas d'avantage sur son compte, son patron a eu la sottise de m'écrire plusieurs lettres bien bêtes ; à l'une desquelles j'ai fait une réponse, qui est véritablement un amalgame complet, de la vanité la plus puante, de la démençe, de la calomnie, de l'impudence, & des idées les plus propres à mettre le feu dans toute la province ; je la terminois par quelques sarcasmes sur mon cousin lui-même, qui les a avalés avec sa bonhomnie ordinaire ; par les précédentes il s'étoit tellement enferré avec moi, que j'ai pu le perdre.

37 Ma plus forte crainte étoit d'être lapidé par mes adorateurs quand je serois bien connu.

38 Tels que Perrin, Renaud, Jaubert, Audier, Michel, Martin, fils d'André, a qui j'ai escroqué 2000 écus.

39 Réceptacle des banqueroutiers, des escrocs, des criminels de toute espece, en un mot, de tous ceux qui ont échappé au glaive des lois : c'étoit bien-là ma place.

40 J'avois même la certitude d'être pendu, chez l'Empereur, en Prusse, en Angleterre et en Hollande. Il est toujours agréable de savoir à quoi s'en tenir.

41 J'entends par le gouvernement, ce Charlatan Génevois, qu'un de ces coups imprévus de la fortune a mis à la tête de la nation.

42 Vous accordez l'égalité de répartition des subsides, & vous ne devez pas autre chose ; vos privilèges diffèrent essentiellement de ceux de toutes les autres Provinces : c'est ce que fort peu de gens savent hors de Provence ; & les mensonges, les plates inventions de M. Bouche & compagnie, ont persuadé à tout Paris, que les Gentilshommes étoient les plus injustes & les plus déraisonnables des hommes.

43 Ce qui le prouve, c'est que dans le préambule de vos lettres de convocation, le Roi assure qu'il ne veut rien innover, & que cette fois-ci sera sans conséquence ; de plus il cite

dés faits faux, & s'appuie sur les relations controuvées pour vous assembler par sénéchauffées. Il est évident qu'il a été trompé : n'en soyez pas les dupes.

44 Pourquoi vos Députés ne sont-ils pas partis peu de jours après leur élection ? C'est une grande école, & je dois vous dire que ce n'est pas la seule qu'ait fait la Noblesse.

45 Et par M. Coster, son bras droit, Banqueroutier frauduleux, à Nancy, parvenu d'échelon en échelon, par la protection d'un grand Seigneur, dont le pere dudit Coster avoit servi le pere à table ; ce grand Seigneur a adopté ses principes absurdes, sans savoir pourquoi, & les gentilshommes Provençaux devroient convenir entr'eux de ne pas se présenter chez lui, quoique leur Gouverneur.

46 Je ne dis pas de faire banqueroute : à Dieu ne plaise ; il faut donner au Roi les moyens d'acquitter ses dettes, mais ne pas en répondre ; ce qui est fort différent.

47 Ce ministre populaire qui ne prêche que l'égalité, est, dans vingt passages de ses œuvres, l'apôtre du despotisme le plus tyrannique, & il se dit l'ami du peuple. Sans entrer dans des détails qui me meneroient trop loin, je me contenterai d'assurer que je le regarde comme faux, hypocrite & profondément vicieux ou

complètement inepte. Je laisse aux temps à éclaircir la chose.

48. A part cependant les bons calculateurs qui n'étoient pas de la clique.

Je dois dire le bien comme le mal, & je crois avoir réparé le peu de coups de bâton que j'ai donné dans ma vie, par les articles suivans.

1. Reçu sur le chemin du Tolonnet, par deux charetiers, en coups de fouet, ci. . . . . 100

2. Reçu d'un charetier, près de Manosque, où je fus laissé pour mort, ci. . . . . 100

3. Reçu à Liège, en deux payemens - en coups de bâton, ci. . . . . 100

4. Reçu à KEHL, des ouvriers de l'Imprimerie, en coups de bâton, ci. . . . . 200

---

TOTAL . . . . . 500

# ARRET

DE LA COUR,

Concernant les troubles de Marseille,

du 25 Octobre 1789.

**L**A Cour, justement allarmée des excès innombrables qui ont été commis à Marseille, a supplié le Roi d'y mettre ordre. S. M. en conséquence, ayant attribué à son Parlement de Provence la connoissance de tout ce qui s'est passé dans cette ville, la Cour a nommé des commissaires pour informer des délits commis. Oui le rapport desdits commissaires.

La Cour a déclaré Chompré, Bremond & Lietaud atteints & convaincus du crime de sédition; d'avoir par des discours & des écrits incendiaires porté le peuple de Marseille aux excès les plus criminels; d'avoir calomnié indécemment dans ces écrits, des personnes respectables, pour réparation de quoi a ordonné que lesdits Chompré, Bremond & Lietaud nus en chemise, tenant en mains une torche ardente du poids de deux livres, seront conduits sur la place de l'Hôtel-de-ville, & devant le café de François, pour y faire amende honorable, de là à la place Latour, pour y être pendus & étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

A condamné Savournin, Vasque & Mersane,

pour crime de révolte & de sédition, à être battu de verges par l'exécuteur de la haute justice, dons les places, carrefours de la ville neuve de Marseille, de-là conduits aux galeres de S. M. pour y servir comme forcats à perpétuité, après avoir été préalablement flétris sur l'épaule droite d'un fer chaud portant l'empreinte des trois lettres G. A. L.

A condamné Rebequi, Varage & Chery, pour le même crime, au fouet, à la marque & à 20 ans de galeres.

A condamné Thulis, échevin, pour complicité avec les susdits chefs de révolte, & une conduite indigne d'un magistrat, à la marque & à 10 ans de galeres.

A condamné Perot & Martin, fils d'André, à cinq ans de galeres, après avoir été préalablement flétris sur l'épaule gauche d'un fer chaud portant l'empreinte de huit lettres M. I. R. A. B. E. A. U.

A condamné Riquet, Comte de Caraman, pour avoir été par sa conduite pusillanime, l'auteur de tous les désordres, à être blâmé, à 100 l. d'amende envers le Roi, & déclaré incapable de servir S. M.

A condamné Paulin de Bauffet, Comte de St. Victor, à 6 ans de Seminaire, dont les trois premiers mois de chaque année au pain & à l'eau, & à 50 coups de discipline deux jours de la semaine (à son choix) pendant ces trois mois, pour avoir tenu une conduite indigne d'un homme de son état & de son nom, & avoir pat

des écrits & des propos séditieux, encouragé le peuple à la révolte.

A condamné l'abbé Raynal pour les ouvrages qu'il a fait paroître en cette occasion à être enfermé à S. Lazare sa vie durant.

A condamné les dames Lieutaud, Thiers & Dolle à être fouettées & enfermées trois ans aux repenties.

A condamné le Comte de Mirabeau, prouvé par le procès, le principal auteur de tous les troubles, à être pendu en effigie avec deux écriteaux; sur l'un, il y aura » Mirabeau chef de révolte »; & sur l'autre: « c'est pour la dixième fois ».

Ordonne que le nom de Place la Tour sera remis comme il étoit avant qu'on y eut substitué le nom de M. Necker, & que le tapis mis à la loge des Echevins sera brûlé sur la place de la Comédie par l'Exécuteur de la haute justice.

Ordonne que le cercle du commerce & le café de François soient fermés pendant un an. Fait défenses à tous cafetiers & autre tenans des lieux publics, d'y recevoir personne, passé minuit, sous peine de 500 livres d'amende, la première fois, de 1200 livres la seconde fois, & de clôture de la maison la troisième. Ordonne aux Echevins d'y tenir la main, & d'en rendre compte à la Cour, si une force majeure les en empêche, & les en rend responsables.

Ordonne que toutes les maisons de jeu seront fermées, notamment celles Conil & Forella,

sous peine de clôture & de 6000 livres d'amende  
 D' fend à toute personne, & même aux Cheva-  
 liers de Ma. the, de tenir la banque, sous peine  
 de prison & de 1200 livres d'amende, dont  
 moitié aux dénonciateurs.

Défens à toutes personnes qui ne sont pas  
 nobles ou au service du Roi, de porter épée,  
 plumes ni cocardes, sous peine de prison, & à  
 tous artisans, matelots, d'avoir chez eux des  
 armés à feu, sous peice de confiscation & de  
 prison.

Ordonné de plus que le présent Arrêt sera  
 publié à son de trompe, & affiché au nombre de  
 500 exemplaires, pour que personne n'en pré-  
 tende cause d'ignorance.

Fait à Aix, en Parlement, les Chambres  
 assemblées, le 25 mai 1789.

Signé DE REGINA,

Cet Arrêt a été exécuté le 26 mai.

L E  
NOUVEAU MESSIE  
DE PROVENCE  
ET SES DOUZE APOTRES,

Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille.

DÉDIÉ

AUX COMMUNAUTÉS DE PROVENCE.

J'appelle un chat un chat, &c.

Octobre 1789

L'AN sept cent quatre-vingt neuvieme,  
Fertile en grands événemens  
Un quidam roué par systèm',  
Fameux par ses égaremens,  
S'achemina vers la Provence,  
Où le commandant son Cousin,  
Connu par sa rare prudence,  
Le reçut comme Chérubin.  
Propos charmans, figure aimable,  
Habits brodés, bijoux de prix,  
Talent de plaire, humeur affable  
Pour séduire tous les esprits :  
C'en étoit trop : aussi notre homme  
Ayant éclipsé ses rivaux,  
Comme Vénus obtint la pomme,  
Et fut le DIEU des Provençaux.  
Au nouveau Dieu pour sa doctrine,  
Il fallut chercher des soutiens,  
On ne les prit pas à la mine,  
Aussi l'on eût des grands vauriens.

## NOË, PRESSAVIN &amp; GRÉGOIRE

Futent les premiers enrôlés,  
 Et tous les trois dans cette histoire  
 Se font à l'envi signalés.  
 Toiles, rabats, & draperies,  
 Font l'état de ces trois gredins :  
 Arrogance & poltronerie,  
 Les qualités de mes faquins.  
 Un avocat, jadis honnête,  
 A la troupe se présenta :  
 Comme il avoit perdu la tête,  
 Sans hésiter on l'accepta.  
 PORTALIS, c'est le nom du traître,  
 Plût beaucoup au DIEU-Provençal.  
 Et insolence il passa maître,  
 Et fut proclamé général.  
 JAUBERT, fou de la même classe,  
 S'unit à ce chef de bandits,  
 Et par leur incroyable audace,  
 Ils entraînent les esprits.  
 MAUREL, pied plat, sans sol ni maille,  
 Courut s'offrir aux factieux,  
 Qui dit procureur, dit canaille,  
 aucun ne le mérita mieux.  
 AUDIER, magistrat subalterne,  
 Homme nul à plus d'un égard,  
 Voulut se mettre à la moderne,  
 Et se rangea sous l'étendard.  
 Par-tout à côté du messie,  
 comme un singé on le vit posté :  
 vrai dandin de la comédie,  
 le Tiers-état l'a député.  
 mais dans cette horde insensée,

il falloit bien un assassin :  
 l'on arrêta dans l'assemblée  
 de recruter un médecin.  
 Pelissier , braillard & colere ,  
 Sorti des petites maisons ,  
 à ses pareils ne put déplaire ,  
 et fut admis par cent raisons.  
 Pour distraire la compagnie  
 qui commençoit à s'ennuyer ,  
 on prit un homme de génie ;  
 ce fut Baux fameux romancier.  
 Il fit tomber la barbe bleue ;  
 sa femme même s'en méloit ,  
 Prenoit le roman par la queue ,  
 et tous les jours y revenoit.  
 Mais l'époux dont cette habitude ,  
 troubloit les opérations ,  
 fit cesser ce genre d'étude ,  
 pour la remettre aux fictions.

Dans cette Cité magnifique ,  
 Séjour de cent mille habitans ,  
 Jadis puissante république ,  
 Il fut élu deux Adjudans.  
 du premier la honte est connue ,  
 membre d'un ordre glorieux.  
 Le drôle va sans retenue ,  
 mendier des secours honteux.  
 Ce trop célèbre Capitaine  
 est Durand , l'ami des coquins ,  
 que pendant une quarantaine ,  
 on a vu le chef des gredins.  
 Son nom étant peu militaire ,  
 il prit celui de Libertat ,  
 autre bandit que le vulgaire ,  
 chérit pour un assassinat ;  
 Savournin , plumet sur l'oreille ,  
 arriva d'un air fanfaron ,

e troupeau reçut à merveille  
 un guide insolent & poltron.  
 Quoiqu'armé d'une longue brette  
 c'est le plus lâche des manans ,  
 et deux mille coups de baguette ,  
 l'ont chassé de trois régimens.  
 Voilà ceux qu'une ville immense  
 pendant long-tems a redoutés.  
 Marseille dans la dépendance  
 de deux scélérats effrontés !  
 Ce fait par malheur trop notoire  
 pour l'honneur des Exphocéens ,  
 consacrerà dans notre histoire ,  
 ces imbéciles citoyens.

Dans cette longue kyrielle ,  
 n'oublions pas un fin renard ,  
 de fausseté parfait modele ;  
 c'est l'ami Perrot le bâtard ,  
 Apôtre zélé du Messie ,  
 dont il est frere naturel ;  
 l'ascendant de la sympathie  
 unit ce couple criminel ,  
 De Riquet conseiller intime ;  
 Perrot l'a toujours égaré ,  
 et jouit encore de l'estime ,  
 du chef qu'il a deshonoré.

J'ai pourtant fini la douzaine  
 de ces défenseurs agueris ,  
 revenons donc au capiraine ,  
 dont les exploits sont inouis.  
 Mais une chose m'embarrasse ,  
 dans les faits je dois faire un choix ;  
 car je desirois le parnasse  
 de tout aimer en une fois.

Pour sa premiere gentillesse ,  
 il ouvre un avis insensé ,  
 et de l'ordre de la noblesse ,

je vois mon villain evpulsé ?  
Propos, écrits, grande colere  
contre l'auteur de cet affront ;  
mais c'est vainement qu'il espere  
venger la honte de son front,  
l'artisan de son infortune  
le fait prier secrètement  
d'étouffer plaintes & rancune ,  
ou de s'attendre au traitement  
que nous appellons bastonade.  
Cette fâcheuse extrémité  
Mit fin à sa fanfaronade ,  
et lui rend la tranquillité.  
Elle fut de peu de durée ;  
ce charlatan ne sut jamais  
de sa cervelle mal timbrée ;  
reprimer les honteux excès.  
séduits par sa fausse éloquence ,  
on vit procureur, avocats ,  
des porteurs la cohorte immense,  
commis, porte-faix & goujats ,  
quelques nobles du bas étage ,  
catins , poissardes et ribauds  
accourir à la voix du sage ,  
et se ranger sous ses drapeaux.  
Quand la troupe fut bien instruite,  
ce franc et loyal chevalier  
voulut pour sa bonne conduite ,  
une couronne de laurier.  
dans les corridors du théâtre ,  
avec la pompe de ces lieux ,  
cet objet d'un culte idolâtre  
fut mis au rang des demi-Dieux.  
Cependant les gens plus tranquilles  
dans les Juges, avec raison ;  
ne virent que des imbécilles ,  
et dans le héros qu'un jambon.

si des bravo de capitale,  
 rendent un triumphe parfait,  
 de les devoir à la cabale,  
 un grand cœur n'est pas satisfait.  
 C'étoit au public de marseille,  
 connoisseur en hommes de bien,  
 que cette faveur sans pareille,  
 de juger un bon citoyen,  
 sans partage étoit réservée.  
 On eut besoin de cabaleur,  
 & cette troupe dépravée  
 suivit le penchant de son cœur.  
 La fille d'un fripon insigne,  
 vieux cocu, magot dégoûtant,  
 osa paroître en même ligne  
 & couronner le Charlatan,  
 une autre non moins impudente  
 l'air assuré, le front serein,  
 débita d'une voix tonnante,  
 des plats vers pour le baladin.  
 Les banqueroutiers, ses confreres,  
 lui donnerent de grands repas :  
 Il manqua l'amidés galeres, Escure  
 mais on ne s'en apperçut pas.  
 Gens connus de la bonne sorte,  
 furent seuls admis aux festins,  
 Et l'on put graver sur la porte,  
 c'est ici l'hôtel des coquins  
 portant une croix pectorale,  
 Trop fameux jadis à Dijon,  
 proneur d'une absurde morale  
 Paulin sortit de son donjon.  
 il fut de sa cervelle creuse  
 tirer quelques mauvais pamphlets,  
 mais cette audace scandaleuse  
 ne lui valut que des sifflets.

Quant au grand-chantre son con-  
 Par le bas clergé député; (frere ,  
 A son étrange caractère ,  
 il a dû cette dignité  
 déraisonneur impitoyable ,  
 méchant , faux, en tout malfamé,  
 du bien seul vraiment incapable  
 pouvoit-il n'être pas nommé ?  
 Cependant un mauvais délire ,  
 n'a jamais pu nous étonner :  
 dans ce pays tels qui fait lire  
 est bientôt sûr de gouverner.  
 Les commercans sont des pirates,  
 presque tous les nobles des fots ,  
 le peuple un amas d'automates  
 & les magistrats des nigauds  
 En quittant cet excellent gîte ,  
 il fallut répandre des pleurs :  
 Ah ! combien pour le vrai mérite  
 un encens pur a de douceurs !  
 De souverain la troupe ardente  
 accompagna notre héros ,  
 & cette jeunesse charmante  
 devant lui porta des flambeaux.  
 Le lendemain , chose incroyable,  
 les drôles vont chez dom Riquet  
 qui prend un petit air aimable  
 pour bien écouter leur caquet.  
 Charmé d'une pareille avance ,  
 le cousin veut absolument  
 qu'ils emmenent en récompense  
 la musique du Régiment.

Avant de finir cet ouvrage ,  
 je veux raconter en deux mots  
 les froides horreurs, le pillage ,  
 enfantés par notre Héros.  
 D'abord dans toutes les campagnes

les Apôtres sont envoyés,  
 il part aussi pour les montagnes,  
 D'honnêtes gens bien foudroyés.  
 De cette troupe furibonde  
 le destin coubla les souhaits,  
 et par sa détestable ronde  
 furent produits mille forfaits.  
 le chef de la horde infernale  
 prescrivit à tous les larrons,  
 aux bandits de la Capitale,  
 aux scélérats des environs,  
 De se trouver tel jour, sans faute,  
 dans certains endroits des fauxbourgs,  
 là, le conquin, d'une voix haute,  
 prononça ce petit discours.

« Une égalité générale  
 va faire cesser les abus,  
 Objets du plus affreux scandale,  
 vous payez, vous ne paierez plus.  
 Cessez un ridicule hommage.  
 Que sont vos seigneurs? des tyrans.  
 Je leur préfère, en homme sage,  
 le dernier de vous, braves gens.  
 Quand vous habitez des chaumières  
 pourquoi, ces petits hobereaux,  
 dignes d'avoir les écrivains,  
 habitent-ils de grands châteaux?  
 Pillez, détruisez, que les flammes  
 vengent vos droits trop méconnus,  
 contre ces oppresseurs infâmes,  
 par moi vous ferez foutenus.  
 Vos Consuls en mainte occurrence,  
 n'ont pas bien pris vos intérêts;  
 J'approuve une juste vengeance,  
 tuez-les, je vous le permets.  
 Vos Prélats, sans craindre la glose,  
 ont accaparé tout les bleds;

sur le champ, & cela pour cause,  
j'ordonne qu'ils soient lapidés.

Le bled, dites-vous, est si rare  
qu'il faut enfoncer les greniers ;  
soit, mais que le consul Lafare  
tombe sous vos coups meurtriers.  
A ce prix comptez sur mon zèle ;  
auprès d'un Prince connoisseur,  
je ferai d'un peuple fidele,  
l'interprète & le défenseur ».

Il dit : les auditeurs féroces  
le couvrent d'applaudissemens,  
et les forfaits les plus atroces  
sont promis par mille sermens.  
L'effet suit de près la menace :  
soudain les greniers sont pillés  
avec une tranquille audace.

De ces assassins enrôlés  
chaque jour éclaire les crimes ;  
on voit & consuls & prélats,  
devenir les tristes victimes  
des plus horribles attentats.

Des châteaux livrés au pillage,  
des seigneurs hâchés en morceaux,  
tout démontre l'aveugle rage  
dont sont animés ces bourreaux.

Enfin de ces complôts infâmes  
un seul n'est pas exécuté,  
malgré les plus affreuses trames,  
et le plan le mieux concerté.

Le ciel protège un cœur honnête :  
des méchans confond les desseins.

Lafare dérobe sa tête  
à ses perfides assassins.

Par le Tiers-état des deux villes,  
le coquin s'est fait députer,  
entre deux troupes d'imbécilles :  
il falloit cependant opter.

Les marseillois avec leurs fêtes  
 croyoient l'avoir persuadé :  
 mais il a choisi les moins bêtes,  
 et pour Aix il s'est décidé.  
 Sans argent, sans nulles ressources  
 le drole ne pouvoit partir :  
 mais à l'offre de quelques bourses  
 il a bien voulu consentir.  
 Jamais il n'a trouvé commode  
 de rendre ce qu'il a reçu ;  
 cette fois selon sa méthode,  
 il a pris tout ce qu'il a pu.  
 Nous avons encor l'espérance,  
 qu'un monarque voulant le bien,  
 rejettera de sa présence  
 ce fléau du vrai citoyen.  
 » François, nation brave & juste,  
 non, vous ne permettrez jamais  
 de siéger dans le temple auguste,  
 à l'auteur de tant de forfaits.  
 Vous le rendrez à la Provence,  
 qu'il déshonora si long-tems,  
 ce monstre cru par la démence  
 le sauveur de ses habitans ».

Il revient contrit, pâle, blême,  
 ce Scélérat défié,  
 on l'interroge & le jour même,  
 l'avis suivant est publié :  
 « courez, volez, peuple fidelle,  
 venez voir votre digne appui,  
 Mirabeau monter à l'échelle,  
 et ses apôtres avant lui ».

---

A marseille, au cercle du Commerce, & au  
 café de François.

A Aix, au café des Garçons, & à l'hôtel du  
 commandant.